

Plan d'action régional 2025-2029

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION
ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

MAURICIE



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [Québec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation](https://quebec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation).

ISBN 978-2-555-00754-3 (PDF)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2025



Mot du ministre responsable de la région

En tant que ministre responsable de la région de la Mauricie, je suis fier de notre plan d'action, qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Ce plan se veut une réponse concertée du gouvernement du Québec aux priorités des acteurs et des élus régionaux pour leur collectivité.

Ce plan d'action régional permettra à l'ensemble des partenaires d'orienter leurs actions et leurs interventions afin de répondre aux priorités des gens de la Mauricie. La vitalité du territoire repose sur différents facteurs, mais surtout sur l'engagement et la mobilisation des personnes qui ont une influence sur son dynamisme. Nous avons le devoir de faire de la région un important moteur de développement pour le Québec.

Le territoire a ses spécificités, ses couleurs et ses richesses propres. Il est primordial de les mettre en valeur et de faire en sorte qu'elles aient des retombées positives pour toute la population. Le présent plan d'action nous permettra d'ailleurs de nous outiller pour mieux faire face aux défis auxquels la région est confrontée, notamment en ce qui concerne les inégalités socioéconomiques, le manque de logements, le niveau de production agricole et agroalimentaire locale, le développement de milieux de vie durables et la rareté de la main-d'œuvre.

Notre gouvernement démontre encore une fois sa volonté d'aller toujours plus loin pour mettre de l'avant des solutions efficaces afin de maximiser le bien-être ainsi que le sentiment d'appartenance de chaque communauté du Québec. C'est un engagement ferme de notre part : nous allons rendre la Mauricie encore plus forte, prospère et durable!

Ensemble, continuons d'innover en matière de développement local et régional. Pour ce faire, nous devons adopter une approche proactive et nous adapter aux enjeux qui évoluent sans cesse. Soyons une source d'inspiration en mettant de l'avant des initiatives et des mesures porteuses.

Grâce au plan d'action, continuons d'agir concrètement pour les générations d'aujourd'hui et de demain!

(Original signé)

Jean Boulet

Ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Mauricie, de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec

Mot du président de la conférence administrative régionale (CAR)

La Conférence administrative régionale de la Mauricie (CAR) est chargée de coordonner la mise en œuvre du plan d'action qui découle de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Elle doit s'assurer que les particularités de la région et ses priorités sont prises en compte. À cet égard, nous pouvons tirer de la fierté de ce plan d'action régional. Il est à l'image des attentes des acteurs et des élus régionaux, tout en répondant aux besoins des Mauriciens.

Pour arriver à un tel résultat, une démarche de consultation a été effectuée dans le cadre du renouvellement de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Tant les ministères et organismes gouvernementaux que les partenaires et les personnes élues ont été appelés à y participer. Grâce à cette synergie, les élus régionaux ont été en mesure de déterminer trois priorités régionales de développement qui correspondent aux réalités de la collectivité. Le plan nous permettra de réaliser des actions concrètes et d'intervenir en amont pour atteindre nos objectifs et répondre aux priorités établies.

Pour ma part, en tant que président, je travaillerai en étroite collaboration avec le ministre responsable de la Mauricie afin que le plan d'action puisse être déployé et que des initiatives prometteuses voient le jour au cours des prochaines années.

C'est en travaillant en concertation aux niveaux régional et national que nous contribuerons à favoriser un meilleur arrimage et une cohérence accrue entre les interventions porteuses pour le dynamisme de notre territoire.

Le plan d'action contribue à assurer la mobilisation de tous les acteurs impliqués et permet aux ministères et organismes d'offrir une réponse aux priorités déterminées dans le cadre d'un chantier commun. Il nous permettra également d'ajuster progressivement nos interventions selon l'évolution des besoins de la population.

Au bout du compte, la Mauricie sera encore plus dynamique et attractive.

(Original signé)

François Boucher

Directeur régional et président de la CAR de la Mauricie

Table des acronymes

CAR	Conférence administrative régionale
CIUSSS MCQ	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
LAOVT	<i>Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires</i>
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MLF	Ministère de la Langue française
MO	Ministères et organismes
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
MTO	Ministère du Tourisme
PME	Petite et moyenne entreprise
SHQ	Société d'habitation du Québec

Les priorités de la région de la Mauricie (04)

En Mauricie, les inégalités socioéconomiques au sein de la population préoccupent les acteurs régionaux. L'état de vulnérabilité de la région est démontré par des indicateurs fréquemment sous les moyennes observées pour l'ensemble du Québec. Les indicateurs les plus préoccupants sont le taux de décrochage scolaire, le niveau de scolarité, la littératie, le taux d'activité et d'emploi et le revenu basé sur les transferts. Également, les effets du vieillissement de la population risquent de s'accroître, alors que la région comptait en 2022 davantage de personnes âgées de plus de 65 ans que de personnes de moins de 25 ans. Cette situation est d'autant plus marquée dans les MRC du nord de la région.

Le vieillissement de la population ne touche cependant pas autant la Ville de La Tuque. Cette situation pourrait être expliquée en partie par la forte natalité au sein de la population autochtone. Dans ce contexte, la situation des femmes et de la population autochtone doit être observée attentivement, car les inégalités sont encore plus soutenues pour ces populations.

La crise de l'habitation, qui sévit partout au Québec, touche aussi la Mauricie. Le taux d'occupation dans les villes de Trois-Rivières et Shawinigan demeure faible. L'évolution du parc résidentiel mauricien n'est plus en adéquation avec les besoins de la population. La taille des ménages a diminué et leur nombre a augmenté. Le déséquilibre entre l'offre et la demande de logements est appelé à persister en raison d'un afflux de nouveaux travailleurs généré par la zone d'innovation. Les revenus des Mauriciens étant parmi les plus faibles de la province, des logements plus abordables permettraient de diminuer la proportion de ménages locataires consacrant plus de 30 % de leurs revenus au logement.

Les écosystèmes naturels de la Mauricie sont soumis à une pression de développement importante, particulièrement au sud de la région. Bien que plusieurs initiatives de protection des milieux naturels soient déjà en cours, les efforts doivent s'accroître afin de préserver plusieurs biens et services à la population, tels que les loisirs, le plein air de proximité, l'approvisionnement en eau, le bien-être et la santé. De surcroît, les effets des changements climatiques progressent et les solutions imaginées pour loger et nourrir la population devront en tenir compte.

D'autres défis liés à la vitalité des milieux doivent être abordés, et cela dans une perspective durable. Les services de proximité sont en difficulté ou absents dans plusieurs communautés où la présence de déserts alimentaires persiste. La mobilité intra et inter-MRC est également défaillante et inégale sur le territoire, isolant davantage la population vulnérable et limitant le dynamisme de municipalités plus excentrées. L'activité entrepreneuriale des PME et des organismes est freinée par la pénurie de main-d'œuvre et la faible productivité des entreprises.

Les trois priorités régionales de développement choisies dans le cadre de cette stratégie permettront d'aborder ces enjeux cruciaux pour le développement durable de la région.

Priorité 1 Favoriser une réponse adéquate aux besoins de base de la population, particulièrement l’habitation et la saine alimentation

Démarche de mise en œuvre

Étant donné qu’une partie de la population mauricienne ne parvient pas à combler ses besoins de base, des actions s’imposent en matière d’habitation et de saine alimentation. Les partenaires du milieu envisagent l’enjeu de l’habitation sous trois angles : le nombre de logements disponibles, l’abordabilité ainsi que la variété de l’offre. Ils ont la volonté de diversifier l’offre de logements en tenant compte de la capacité de payer de chaque citoyen et des spécificités des zones urbaines, rurales ou éloignées de grands centres. Des solutions doivent par ailleurs être trouvées pour les infrastructures d’eau potable et d’eaux usées afin de favoriser la construction de logements dans une perspective durable et d’adaptation aux changements climatiques.

En ce qui concerne la saine alimentation, les partenaires réfléchissent sur la manière de pérenniser différentes initiatives déjà en cours afin de favoriser la réponse aux besoins alimentaires, avec un accent sur la provenance locale et la qualité des aliments. Différentes avenues sont explorées pour augmenter la production locale : les communautés nourricières, les entreprises d’économie sociale, les circuits courts, etc. Pour soutenir le milieu agricole et agroalimentaire, les partenaires mauriciens sont mobilisés depuis plusieurs années par le biais d’une entente sectorielle de développement. Il est souhaité de poursuivre ces efforts.

Priorité 2 Mettre en place les conditions essentielles pour développer des milieux de vie durables

Démarche de mise en œuvre

Les collectivités de la région doivent se développer harmonieusement pour permettre à chaque citoyen de s’épanouir et d’évoluer dans un milieu de vie intéressant. Soucieux de soutenir le dynamisme économique, les partenaires des municipalités mauriciennes souhaitent se préparer à accueillir les travailleurs, en tenant compte de la capacité d’accueil et du cadre de référence définissant les milieux de vie durables. La mise en œuvre de cette priorité tourne autour de l’amélioration des moyens de mobilité des personnes, de l’accès aux milieux naturels et de leur protection, ainsi que du maintien et du développement de l’entrepreneuriat, notamment en matière de services de proximité. Finalement, des initiatives pour favoriser la participation citoyenne, par exemple par l’adaptation du niveau de langage utilisé dans les explications des grands projets ou des consignes, sont mises de l’avant afin de maintenir un tissu social fort et solidaire.

Priorité 3 Agir pour le développement de la main-d'œuvre comme vecteur de développement économique

Démarche de mise en œuvre

Les enjeux de main-d'œuvre concernent les entreprises et les organismes mauriciens et trois éléments principaux sont au cœur des actions dans l'écosystème régional : l'optimisation des ressources disponibles, la littératie, la numératie et la réussite éducative ainsi que l'attractivité et la rétention. En ce qui concerne l'optimisation des ressources, les partenaires du milieu soutiennent des initiatives permettant de mieux intégrer et perfectionner les compétences des travailleurs actifs, en plus d'optimiser les ressources, notamment technologiques et matérielles. Des initiatives adaptées et élaborées avec les communautés autochtones sont déployées pour favoriser l'inclusion de celles-ci sur le marché du travail. Ensuite, des mesures ciblées auprès des adultes et en milieu scolaire sont considérées comme primordiales par les partenaires mauriciens afin d'augmenter la réussite scolaire et le niveau de littératie et de numératie. Finalement, les interventions en matière d'attractivité et de rétention en Mauricie se poursuivent et s'arriment entre elles. Les partenaires comptent multiplier les collaborations pour un meilleur déploiement de l'image de marque de la Mauricie et des bonnes pratiques en ressources humaines. L'attractivité et la rétention passent également par une plus grande mise en valeur de la culture et du patrimoine des Premières Nations.

Indicateurs de suivi des priorités régionales

Cette section présente les indicateurs et les cibles retenus par les membres de la CAR en lien avec les priorités déterminées par les élus municipaux et eu égard aux actions mises de l'avant en réponse à ces priorités. Plusieurs facteurs, dont certains sont extérieurs à l'action gouvernementale, peuvent influencer l'atteinte de ces cibles.

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 1. Favoriser une réponse adéquate aux besoins de base de la population, particulièrement l'habitation et la saine alimentation	
Nombre de ménages	Adéquation entre la croissance du nombre de ménages et la croissance du nombre de mises en chantier dans la région entre 2024 et 2028
Nombre de mises en chantier	
Revenu des ménages	Hausse du revenu par ménage
Taux d'inoccupation des logements locatifs	Hausse du taux d'inoccupation des logements locatifs
Pourcentage de ménages propriétaires et locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	Diminution du pourcentage de ménages propriétaires et locataires qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement
Proportion de logements sociaux, communautaires et abordables	Augmentation de la proportion de logements sociaux, communautaires et abordables entre 2024 et 2028
Distance à parcourir pour avoir accès au commerce d'alimentation le plus proche	Diminution de la distance à parcourir pour avoir accès au commerce d'alimentation le plus proche
Nombre de zones de désert alimentaire	Diminution du nombre de zones de désert alimentaire urbain et rural
Volume d'aliments redistribués annuellement par les initiatives de glanage	Augmentation annuelle du volume redistribué annuellement par les initiatives de glanage
Nombre d'initiatives nouvelles et consolidées visant à faciliter l'accès physique à une saine alimentation	Augmentation du nombre d'initiatives nouvelles et consolidées visant à faciliter l'accès physique à une saine alimentation
Nombre de projets visant la mise en marché des produits locaux	Augmentation du nombre de projets visant la mise en marché des produits locaux
Nombre de villes et de MRC ayant élaboré de nouveaux plans climat	Toutes les villes et MRC auront réalisé des plans climat
Taux de la population vivant en zone de forte ou très forte vulnérabilité à la chaleur	Diminution du taux de la population vivant en zone de forte ou très forte vulnérabilité à la chaleur
Taux de la population vivant en zone de forte ou très forte vulnérabilité aux aléas hydrométéorologiques	Diminution du taux de la population vivant en zone de forte ou très forte vulnérabilité aux aléas hydrométéorologiques

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 2. Mettre en place les conditions essentielles pour développer des milieux de vie durables	
Superficie des milieux naturels faisant l'objet de moyens de conservation	Augmentation de la superficie des milieux naturels faisant l'objet de moyens de conservation
Proportion des municipalités de moins de 1 000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce de détail	Diminution de la proportion des municipalités de moins de 1 000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce de détail
Proportion de la population immigrante admise au Québec au cours d'une décennie et toujours présente dans le territoire observé	Maintien de l'augmentation de la proportion de la population immigrante admise au Québec au cours d'une décennie et toujours présente dans le territoire observé
Solde migratoire	Maintien d'un solde migratoire positif
Pourcentage de la population ayant accès à au moins quatre services de mobilité durable	Augmentation du pourcentage de la population ayant accès à au moins quatre services de mobilité durable
Taux d'entrepreneurs	Augmentation du taux d'entrepreneurs
Priorité 3. Agir pour le développement de la main-d'œuvre comme vecteur de développement économique	
Taux de diplomation et de qualification au secondaire	Augmentation du taux de diplomation et de qualification au secondaire
Pourcentage de la population ayant un indice de littératie sous le niveau 3	Diminution du pourcentage de la population ayant un indice de littératie sous le niveau 3
Taux d'emploi différencié selon le sexe à la naissance (annualisé) et les Autochtones (quinquennal)	Augmentation annuelle du taux d'emploi de la population; Augmentation du taux d'emploi des Autochtones
Solde migratoire de la tranche d'âge des 15-64 ans (population active)	Augmentation du solde migratoire de la population active
Niveau de productivité du travail	Augmentation du niveau de productivité du travail
Nombre d'entreprises ayant implanté et mis en œuvre une solution numérique ou technologique	Augmentation du nombre d'entreprises ayant implanté et mis en œuvre une solution numérique ou technologique

Actions gouvernementales régionales

Cette section présente les actions gouvernementales en réponse aux priorités déterminées par les élus municipaux. Afin de permettre l'adaptation à un contexte en constante évolution, annuellement, tous les MO assujettis auront la possibilité de modifier, d'ajouter ou de retirer une ou plusieurs actions¹.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
1. Favoriser une réponse adéquate aux besoins de base de la population, particulièrement l'habitation et la saine alimentation		
Soutenir le milieu dans la mise en œuvre des recommandations identifiées dans les différentes études sur l'habitation dans la région	MAMH	SHQ
Effectuer un état de situation des infrastructures en eau potable et eaux usées par municipalité	MAMH	MELCCFP
Informar les municipalités sur les moyens de favoriser une diversité de projets d'habitation et d'optimiser la fiscalité par la planification de l'aménagement, les pouvoirs réglementaires, les pouvoirs d'aide et d'intervention et les aides financières	MAMH	SHQ
Soutenir la mise en œuvre de l'Entente sectorielle de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire 2024-2027	MAPAQ	MAMH, MESS
Rencontrer les MRC afin de faciliter la compréhension et l'application des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire spécifiques au territoire et aux activités agricoles	MAPAQ	MAMH
Soutenir les partenaires dans l'appropriation des risques climatiques pour la santé de la population de la Mauricie, afin d'assurer la prise en compte des vulnérabilités des populations et des installations du CIUSSS MCQ dans l'élaboration des plans d'action des partenaires pour augmenter la résilience des populations mauriciennes	Santé Québec	
Renforcer l'accès économique à des aliments sains pour des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale par le soutien d'initiatives structurantes	Santé Québec	MAMH

¹ D'autres MO ont partagé au MAMH leur volonté de contribuer à la Stratégie. Cependant, au moment de la publication des plans régionaux, les actions qu'ils souhaitent porter ou pour lesquelles ils entendaient apporter leur collaboration n'ont pu être publiées.

2. Mettre en place les conditions essentielles pour développer des milieux de vie durables

Favoriser la mutualisation de services entre les municipalités et les informer davantage sur les démarches de regroupement et les nouveaux modèles de gouvernance	MAMH	
Présenter comment la démarche de gestion des risques d'inondations favorise la planification et l'adaptation de secteurs pour mieux cohabiter avec l'eau et ainsi assurer le développement durable de milieux de vie	MAMH	MELCCFP, MSP, MRNF, MTMD, MAPAQ, MCC
Soutenir l'élaboration de réseaux de haies ceinturant les champs et les routes en milieu agricole, conçus de façon à augmenter la rentabilité agricole, la sécurité routière et la biodiversité	MAPAQ	MTMD
Collaborer à la mise en œuvre de l'entente sectorielle de développement pour la culture en Mauricie	MCC	
Contribuer à la réalisation d'actions et d'outils de préservation du patrimoine local	MCC	
Contribuer à la réalisation d'actions en médiation culturelle	MCC	MLF
Promouvoir, auprès des développeurs économiques du territoire, les différentes mesures du Plan québécois en entrepreneuriat 2025-2028 et du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2025-2030	MEIE	MAMH
Soutenir les initiatives régionales visant la protection, la restauration et la mise en valeur des milieux hydriques et naturels, en particulier ceux situés près des communautés	MELCCFP	MAMH
Renforcer les actions favorisant la libération des occupations sans autorisation sur les terres du domaine de l'État dans une perspective de gestion durable du territoire	MRNF	
Réaliser des études en sécurité et en circulation en lien avec les modes de transport durable pour en assurer la consolidation et l'amélioration	MTMD	
Soutenir la vulgarisation, la diffusion d'outils, d'expertises et de données lors de toute demande d'informations sur les programmes de transport actif pour en assurer la consolidation, l'amélioration et le développement	MTMD	
Contribuer à développer un tourisme culturel et de nature, accessible à la population locale	MTO	
Accompagner les partenaires dans l'identification et la mise en œuvre de mesures d'adaptation visant à réduire les conséquences sanitaires des changements climatiques	Santé Québec	

3. Agir pour le développement de la main-d'œuvre comme vecteur de développement économique		
Bonifier la concertation en place concernant la filière batterie avec l'ajout d'une veille quant aux besoins de formation pour l'ensemble des trois filières stratégiques de la Vallée de la Transition Énergétique	MES	MAMH, MEIE, MESS
Soutenir financièrement la mobilité entrante des étudiants internationaux et la mobilité interrégionale des étudiants québécois	MES	
Soutenir les établissements d'enseignement supérieur impliqués dans le déploiement des zones d'innovation et les Centres collégiaux de transfert de technologie dans le développement de compétences de pointe	MES	
Soutenir l'élaboration d'un contrat social, et l'adhésion des employeurs face à ce contrat social, visant à favoriser la persévérance des travailleurs conciliant travail et études afin de compléter leur cheminement scolaire	MESS	MES
Travailler en concertation avec les partenaires du milieu pour identifier et mettre en œuvre des formations attractives en littératie et numératie, notamment par un recours accru à la mesure de formation en entreprise	MESS	MIFI, MES
Consolider le partenariat avec les communautés attikameks, en participant, entre autres, au déploiement d'agents de liaison en développement de la main-d'œuvre	MESS	
Participer à l'élaboration ou au déploiement d'outils et d'activités visant à favoriser le maintien ou le retour en emploi des travailleurs expérimentés	MESS	

